

La Cascade d'Ars



Randonnée n°22063449

Une randonnée proposée par P.O Express

Une fantastique escapade menant à une des plus belles et grandes cascades des Pyrénées.

Durée :	5h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.53km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	838m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	838m	Régions :	Pyrénées, Massif de Bassiès
Point haut :	1504m	Commune :	Aulus-les-Bains (09140)
Point bas :	772m		

Description

Se garer sur le petit parking en épingle avant le village d'Aulus-les-Bains sur la route du Col de Latrape.

(D/A) Du virage en épingle, suivre vers le Sud-Est la direction indiquant la Cascade d'Ars.

Tronçon assez tranquille sur la piste forestière avec environ 200 m de dénivelé jusqu'au croisement de pistes.

(1) Poursuivre en face jusqu'à une jonction de sentiers où récupérer le GR®10 (balisage Rouge et Blanc) qui arrive, par la gauche, d'Aulus-les-Bains.

(2) Continuer en face sur le GR®10. Plus loin, au croisement, prendre à gauche (panneaux indicatifs). La piste se termine progressivement et se transforme en sentier juste avant le Pont d'Artigous.

(3) Traverser la Rivière d'Ars par le pont et poursuivre sur le GR®10. Monter progressivement en sous-bois, la cascade commence à être visible. Plus loin rejoindre une intersection.

(4) Prendre le GR®10 à gauche (ou prendre le sentier de la cascade en face. Dans le cas de cette option, soyez ultra vigilants car l'aménagement n'est pas optimal d'autant plus que le sentier peut glisser quand le débit de la cascade est fort).

Après plusieurs lacets, arriver, une centaine de mètres plus loin, à la 2^e cascade (la plus imposante).

(5) Soyez très prudent quand le débit de la cascade est fort

Prendre l'itinéraire de la passerelle d'Ars qui se trouve à moins d'1 km. la montée est assez raide sur la 1^{re} partie (**attention** à la fonte des neiges qui peut rendre cette portion pénible).

La 2^e partie est plus souple, et sur du plat, avant de redescendre quelques mètres afin d'atteindre la passerelle d'Ars.

(6) Répéter le chemin en sens inverse jusqu'au parking à Aulus-les-Bains afin de terminer cette fabuleuse randonnée découverte **(D/A)**.

Informations pratiques

Ne pas sous-estimer la faible distance, en effet le dénivelé est assez imposant pour la courte distance.

Bâtons conseillés pour la descente.

Itinéraire fait au mois de mai, attention à la fonte des neiges qui rend le sentier glissant surtout entre la cascade et la passerelle.

Points de passages

D/A Parking en épingle D8 - Garbet (rivière)
N 42.787514° / E 1.338179° - alt. 772m - km 0

1 Croisement de pistes
N 42.778482° / E 1.347978° - alt. 952m - km 1.69

2 Itinéraire GR 10
N 42.776268° / E 1.349579° - alt. 973m - km 1.98

3 Pont d'Artigous
N 42.769656° / E 1.355425° - alt. 1071m - km 2.93

4 Intersection GR10/Sentier Cascade
N 42.763608° / E 1.362103° - alt. 1278m - km 4.04

5 - Cascade d'Ars
N 42.762096° / E 1.36254° - alt. 1379m - km 4.54

6 Passerelle d'Ars
N 42.760171° / E 1.362145° - alt. 1490m - km 5.27

D/A Parking en épingle D8
N 42.787514° / E 1.338179° - alt. 772m - km 10.53

Ne pas trop s'approcher de la cascade quand le débit est important.

A proximité

Aulus les Bains, village Thermal.

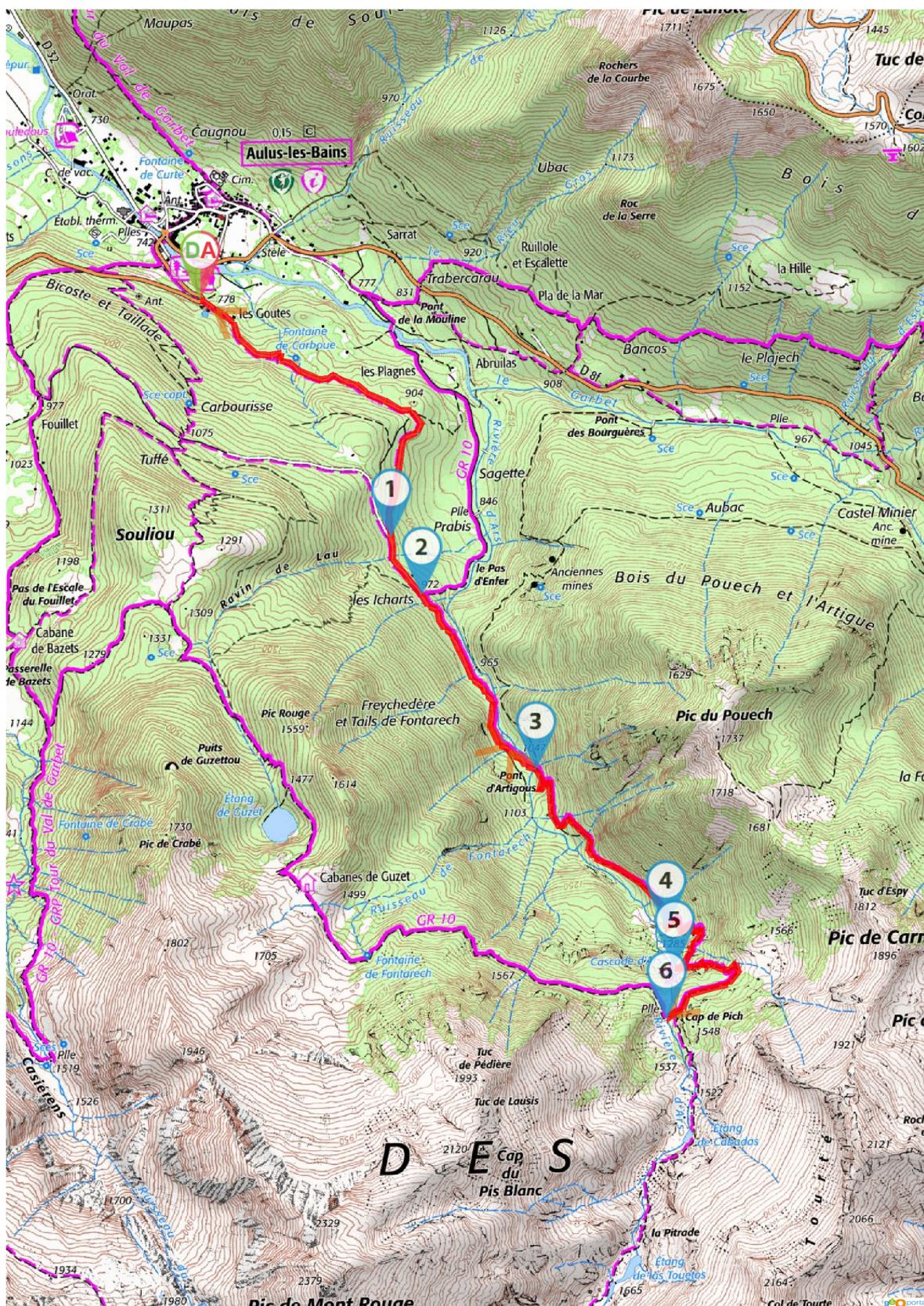
Possibilité de faire la randonnée en partant directement du village d'Aulus-les-Bains en suivant le GR®10

Possibilité au (6) de faire l'itinéraire en boucle en passant par l'Étang de Guzet (GR®10).

[Cascade d'Ars et Étang de Guzet](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-cascade-d-ars/-2>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

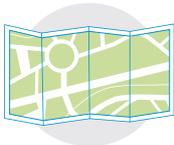
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



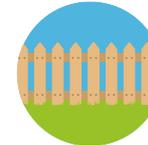
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.